

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**25 JAN. 2019**

Pour le Greffier

***19018987*****N° d'entreprise :** 0464.447.480**Dénomination (en entier) :** NHM NATURAL HEALTH MEANS

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée**Siège :** RUE TAILLE-COLIN, LONZÉE 8, 5030 Gembloux, Belgique
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte :** MANDAT DE GERANT EXERCE A TITRE GRATUIT**Texte :**

Assemblée Générale Extraordinaire du 15/12/2018

Après les explications données par le Président, l'Assemblée adopte, à l'unanimité, les résolutions inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- Le mandat de gérant, exercé par Vincent MORREALE, le sera à titre gratuit -donc non rémunéré- et ce à effet au 1^{er} janvier 2019.

Le président fait dresser procès-verbal de la présente assemblée, lequel après lecture est signé.

Vincent MORREALE,
Gérant,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter a personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.